

INSCRIPTION SAISON 2023/2024

A L'INTENTION DES FAMILLES , DES JEUNES MAJEURS ET DES SENIORS.

INFORMATIONS ET MODALITES D'INSCRIPTION AU HCS

Vous allez trouver dans notre « DOSSIER D'INSCRIPTION 2023/2024 » tous les imprimés nécessaires à l'inscription et la prise de licence au HCS pour cette saison de hockey qui commence le 1^{er} juillet 2023. La saisie des licences se fera par le HCS sur l'intranet fédéral dès réception par le club de toutes les pièces nécessaires et du paiement, la nouvelle licence sera active immédiatement.

LES DOSSIERS NE SERONT TRAITES QUE COMPLETS AVEC PAIEMENT COMPLET

Vous devrez « imprimer », « remplir et signer », les imprimés nécessaires selon les cas, les retourner auprès de Blandine, ou Vincent, ou Sadia ou Robert lors des stages (juillet ou août) ou lors des entraînements dès la rentrée. (Dépôt dans les B.A.L de Blandine ou Robert possible).

Remarques sur le paiement :

1/ Il pourra être fait par chèque libellé à l'ordre du « Hockey Club Stéphanois »

2/ OU (PROCEDE A PRIVILEGIER) par « VIREMENT » RENSEIGNER ALORS LE DESTINATAIRE ET L'OBJET DANS LA PARTIE CORRESPONDANCE DE VOTRE VIREMENT OU FOURNIR LA PREUVE DU VIREMENT. (Ex :Copie d'écran, ou mail de la banque à l'intention du club)..... La licence restera en instance jusqu'à preuve du virement.

3/ « NOUVEAUTE »... LE PAIEMENT SECURISE (service du Crédit Mutuel) PAR CARTE BANCAIRE « AU BORD DU TERRAIN » ou sur le site du club est en instance de mise en place et devrait être possible dès septembre.

4/ Il n'y aura pas de paiement fractionné.

5/ REDUCTIONS INSTITUTIONNELLES :

a/ Le PASS-SPORT , nouvelle procédure : tous les jeunes bénéficiaires du Pass'Sport recevront **dans la dernière semaine d'août** un mail du ministère des Sports avec leur code unique, à nous donner lors de l'inscription pour effectuer la déduction des 50€ .

b/ La carte Pass Région des lycéens ou apprentis....Une fois la carte validée pour l'année en cours par le lycée ou le centre.... Fournir le numéro de la carte ou une photo du recto de la carte **ET LE CODE SECRET PERSONNEL** QUE LE TITULAIRE AURA CREE pour encaissement par le club des 30,00€ du porte - monnaie « sport »._Diminuer alors le paiement de 30,00€.

Autres remarques :

Les **Certificats médicaux (CM)** doivent toujours être faits sur le modèle officiel FFH – N° 4 – et comporter les renseignements sur les « Simple surclassements ».

Les originaux des CM doivent être remis au club.

Récapitulatif des pièces à fournir.....

PIECE N° 1 INFORMATIONS D'INSCRIPTION

DOCUMENTS A RENDRE SUIVANT LES CAS.....

A/ POUR UN RENOUVELLEMENT D'ADHESION / LICENCE

JOUEUR MINEUR		JOUEUR MAJEUR	
N°2	Fiche d'inscription HCS	N°2	Fiche d'inscription HCS
N° 5 bis	L'Attestation seule du QS MINEUR (questionnaire santé) Ou	N°6	QS pour Majeur ou
N°4	Certificat Médical (modèle FFH) si la validité des 3 ans est finie. <u>OU</u> si le joueur souhaite UN SURCLASSEMENT	N°4	Certificat Médical si la validité des 3 ans est finie.
N°7	Autorisation de contrôle anti dopage.		
ET PAIEMENT avec justificatifs de réduction s'il y a lieu (voir modalités au recto)		ET PAIEMENT avec justificatifs de réduction (voir modalités au recto)	

B/ POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION

Les mêmes pièces d'adhésion selon votre catégorie d'âge.....

ET UNE PHOTOGRAPHIE (identité) pour la licence

DOCUMENTS A LIRE

00 – REGLES DE VIE AU HCS... Votée en CA en 2021 et toujours en vigueur

NB : Les statuts du club sont à lire sur le site officiel du club.

